



## COMITE LIMOUSIN DE TAROT

### COMPTE RENDU ASSEMBLEE GENERALE DU 3 JUIN 2023 à BEYNAT

\*\*\*\*\*

48 licenciés sont présents dont 7 membres du comité

### Ordre du Jour

- I - Rapport moral du Président
- II - Rapport financier du Trésorier
- III - Approbation des comptes
- IV - Point sur les licences
- V - Compte rendu d'activité des compétitions
- VI - Renouvellement du Conseil d'Administration du Comité
  - Les champions du Limousin
- VII - Questions diverses.

## I – Rapport moral du Président

**Le Président** : Dominique LEFEVERE, après avoir salué toutes les personnes présentes, présente son rapport moral :

### **Le Président** :

- ◆ Se félicite que beaucoup de monde soit présent.
  
- ◆ Fait partager ses pensées pour nos disparus : Georges BOUSSONNIE, Denis AUDEBERT et Olivier LONGHINO.
  
- ◆ Remercie : toute l'équipe du comité qui lui donne toute satisfaction
  
- ◆ est satisfait d'une bonne augmentation des licenciés : 195 joueurs :  
-->un club de plus : club de Perz dans le Cantal, c'est loin mais pour l'instant n'organiseront pas ou peu de manifestation.
  
- ◆ Se réjouit de l'augmentation des participations aux championnats, belle embellie, tant mieux.
  
- ◆ merci aux arbitres trop peu nombreux avis à tous pour les rejoindre.
  
- ◆ Nous donne ses points positifs :
  - plus de qualifiés : +25 très bien
  
  - Performance :
    - libre à Pontarlier : Bernadette qui est arrivée 14ème sur 484 joueurs
    - duplicaté individuel D1 : Richard DURAND : 21ème, Thierry LUQUE et 23ème
    - duplicaté individuel D2 : Didier Robin : 23ème
    - Triplette D2 : Sébastien BOUCHAREL / Vincent MORANDAS / Patrice DELROUS : Vice champions de France

==>félicitation à eux

➤ coupe du limousin :

- on a essayé d'apporter du piquant → plus de défraiements :

Donne libre : 143 joueurs (7 tables) en 2022; cette année 11 tables ; c'est encore trop peu. Elles étaient toutes en Corrèze, il faudrait peut-être en faire une en Haute-Vienne !

◆ Nous donne ses points **négatifs** :

➤ le comité a fait un déficit plus important que nos attentes

⇒ beaucoup plus de qualifiés que prévu (+25) donc plus de défraiements,

➤ **Coupe du Limousin : duplicaté**

→ il faudrait que les présidents de club expliquent aux joueurs :

- qu'est-ce qu'un étui

- comment remplir les cartons

pour éviter ce style de questions le jour J.

⇒ ce n'est pas dramatique mais cela est fatiguant et fait perdre du temps.

➤ Image négative pour la fédération :

on essaie de donner une image positive mais la fédé a sanctionné :

→ VENDRAMINI Eric pour son état d'ébriété :

2 ans de suspension avec 3 mois fermes ;

→ ROY Anne-Marie qui ne s'est pas présentée au 2ème tour à un championnat :

1 an de suspension aux Tournois Individuels Duplicatés ;

⇒ un championnat se respecte, je ne pensais pas que cela pourrait un jour arriver !

**→ Rapport adopté à l'unanimité**

## II - Rapport financier du Trésorier

**Le Trésorier**, Alain MEYRAUD,

- ◆ Remercie tout le monde, nous informe qu'il est passé à 9 pages et 4 citations.
- ◆ A grand plaisir de vous retrouver.
- ◆ 20 ans qu'il est avec vous, a de la chance de travailler avec une équipe formidable de 7 personnes qui mérite tous vos remerciements et tout particulièrement le couple ELOPHE pour leur rôle qui force son admiration.

Pour 2022/2023

- ◆ Explique les comptes entre plusieurs citations :
  - déficit de 1935,42€ (1 licence gratuite pour les nouveaux joueurs mais payé à la fédé...)
- ◆ Il n'est pas satisfait,
  - ⇒ 2ème année avec un déficit : nous avons des décisions à prendre !
  - sur 20 ans, 11 années de déficit, ce n'est pas bien mais 11 000€ de solde en banque.
- ◆ Il nous remercie de l'avoir écouté, souhaite une bonne trésorerie à tous les clubs et une bonne santé à tous.

## III - Approbation des comptes

- ◆ Compte 2021/2022 :
  - déficit de 992.49€ (licences et affiliations à ½ tarif..)
  - Pour les comptes 2020/2021 : *quitus donné à l'unanimité.*

## IV - Point sur les licences

**Licences** : Caroline ELOPHE-RABOTTEAU :

- ◆ La saison 2022-2023 est excellente concernant les demandes de licences. 196 licenciés ont rejoint nos clubs (dont 41 nouveaux licenciés). Le comité remercie les présidents et les licenciés de chaque club.
- ◆ L'objectif pour cette saison était de revenir à 174 licenciés comme la saison 2019-2020. L'objectif est atteint. 35 licenciés de plus que l'année dernière (dont la venue du club de Tarot Azéracois avec 13 licenciés).
- ◆ 90 % des licenciés ont plus de 50 ans dont 46 % ont plus de 70 ans.

- ◆ Le constat n'a pas changé depuis la dernière assemblée générale, les moins de 50 ans ne sont pas intéressés ou ne connaissent pas l'existence de nos clubs. Pour la nouvelle saison, il faut tous se mobiliser pour faire connaître ce magnifique jeu et faire venir des nouveaux licenciés de moins de 50 ans.

## V - Compte rendu d'activité des compétitions

Le C.C.R., Patrick ELOPHE,

- ◆ Présente le bilan, côté participation :  
Participation aux championnats : + 94 joueurs /2018/2019  
→ Très très bonne participation : bilan très positif
  
- ◆ Championnats hors Haute-Vienne :  
⇒ participation en baisse : les joueurs se déplacent moins !
  
- ◆ Bémol :  
⇒ 2 joueurs ne se sont pas présentés en sénior !  
⇒ 1 équipe n'a pas pu faire la quadrette D1 : un joueur malade.  
⇒ 1 malade pendant le championnat promotion  
⇒ 1 seule réclamation : problème médical d'un joueur

La Secrétaire, Caroline ELOPHE-RABOTTEAU,

### ◆ Facebook

Le comité remercie Joann Pinot pour avoir créé le journal « Tarot Limousin » sur le réseau social Facebook.

Depuis sa création le 12 janvier 2023 et la dernière mise à jour, 195 personnes ont demandé d'être amis avec notre comité.

⇒ **n'hésitez pas à vous inscrire**

### ◆ Site internet

- La fréquentation est en hausse avec une moyenne de 76 connexions par jour et 2 343 par mois.
- Des rubriques ont été rajoutés « Articles de presse », « Newsletter » « Photos » et « Affiches ». Pour les clubs qui le souhaitent, je peux mettre les articles de presse concernant vos clubs, les photos de chaque concours et championnat et les affiches informant vos concours FFT.

- Page d'accueil, je saisis le calendrier du mois en cours. Je demande à tous les clubs de bien vouloir me transmettre le nom de la salle et si vous le désirez le menu.

RMQ :

- Dominique LEFEVERE : le site c'est du boulot ; certains sont pressés :

→ nous ne sommes que des bénévoles donc si les résultats y sont 72h après, c'est bien ;

→ pour info : la fédé a mis les résultats pour la D3, 3 jours après ;

⇒ nous faisons ce que l'on peut, il faut que les fichiers soient envoyés dans les 2 jours pour être mis sur le site.

→ **On peut l'applaudir !**

## **VI - Renouvellement du Conseil d'Administration du Comité**

**Bernadette MATHIEU :**

Elections :

- Renouvellement du comité :  
3 sortants : ELOPHE-RABOTTEAU Caroline - LEFEVERE Dominique -  
MUSSARD Sylvie

Tous les 3 se représentent avec 2 autres personnes qui se présentent :

- HUMEZ Hervé - VINTEJOUX Laetitia

→ 5 postes à pourvoir

1/3 boiteux : 5 candidats → à l'issue du vote : les 2 dernières personnes seront élues pour 1 an.

→ Candidats :

- 1 - ELOPHE-RABOTTEAU Caroline
- 2 - HUMEZ Hervé
- 3 - LEFEVERE Dominique
- 4 - MUSSARD Sylvie
- 5 - VINTEJOUX Lætitia

Consignes : Vous pouvez rayer des noms mais ne pas en rajouter.

Une seule personne peut voter seule : dans ce cas-là, elle vient me voir.

Les champions du Limousin :

En attendant le résultat du vote : défilement du diaporama de Caroline à l'écran et nous voyons nos champions, questions diverses.

## VII - Questions diverses

- J. PINOT : « Certaines décisions pour un championnat concernant les défraiements :

⇒ nous avons été 1<sup>er</sup> en quadrette D1 pour aller à Vichy : on a loué un logement ; un membre de notre équipe n'a pas pu venir car malade.

1→ déception : on ne peut plus faire le championnat

2→ le comité qui nous avait donné des défraiements, nous demande de rembourser.

Je trouve ça injuste »

« Il n'y a rien sur le règlement donc je demande l'avis des joueurs »

D. LEFEVERE : « C'est très simple : les défraiements ne sont pas un dû. On a pris une décision bonne ou mauvaise ? → la décision a été prise. »

« Certains ont eu plus que 2021/22. Ensuite le « cas de force majeure » : le comité ne fait pas trop d'explication pour ce terme. Il y a autant de définitions possibles que de personnes.

« Dans votre cas : 3 dans la voiture... Patrick est un bon arbitre national. Sur le fond un club a fait appel : la fédé a donné raison. »

J. PINOT : « Pas de règlement ; je veux que l'on revote »

D. LEFEVERE : « On ne va pas y revenir : décision prise ; désolé pour vous. Certains m'ont dit c'est normal d'autre non »

J. PINOT : « Nous avons pris les réservations, pas participé, mais on a eu des dépenses : nous étions sur place. »

D. LEFEVERE : « C'est malheureux »

A. BLERON : « Vous avez pris une décision sans avoir tous les faits »

- A. COUNIL : « Celui qui a porté réclamation sur la décision d'arbitrage ; c'est moi : on s'appuie sur la réglementation

⇒ article 27 du règlement : abandon en cours d'épreuve (problème de santé)

sanction :

⇒ article 31 : exclu 1 an de la compétition du même style

⇒ 2ème phase le joueur défaillant est classé dernier

L'arbitre a transmis à la fédé ; j'avais déjà eu le vice-président ; on a mis une pénalité : 600 points ; avant d'avoir la réponse du président de la Fédé, j'ai reçu un message d'insulte de O. BOUTINON ; j'ai répondu « j'ai porté réclamation contre l'arbitrage.

A la suite de ça : un certain nombre de joueurs ont boycotté le club des Monédières

R. DURAND : « Président du conseil de discipline, je trouve honteux les termes d'Aurélié, mais je pense que si cela avait été un autre club vous n'auriez rien dit. Oui je fais partie de ceux qui ont boycotté ⇒ attitude pas normal; mais c'était pour une fois »

P. ELOPHE : «Ce soir là, j'ai commencé par me préoccuper de l'état de santé de Alain → c'était un cas de force majeure (6 contre 4 pour la fédé). Lors d'un championnat de France ce cas là s'était déjà produit : je n'avais pas cette info : ils ont eu une pénalité sur les 2 derniers scores. »

Y. FLOUZAT : « Pour moi, le principal, c'est que Alain aille bien. On m'a traité de tête de con, je ne suis pas allé me plaindre.

D. LEFEVERE : «Les polémiques viennent car 40 définitions du terme « force majeure » ⇒ ce n'est pas une réponse claire. »

L. VINTEJOUX : « Ce soir là Jacques ; quand on est arrivé ; a dit « on ne devrait pas être qualifié, Alain est malade »  
⇒ en plus je t'ai déjà donné ma place pour Pontarlier car je m'en fous »

-----

- D. SAGNAT : « pourrait-on modifier les horaires des championnats qui terminent après 1 h du matin, et le temps de rentrer , 3 h.  
⇒ pourrait-on commencer le matin à 9h pour 28 séances  
⇒ on pénalise 95 % des joueurs : seulement 5 % travail !  
⇒ vous aurez moins de joueurs »

D. LEFEVERE : «Pour que ça fasse plaisir à 70 % des joueurs.  
⇒ les présidents de club mèneront une enquête en demandant à tous leurs joueurs et le jour du calendrier ils donneront leurs résultats. »  
« Quadrette D3 ou tripléte D3 → cela pourrait dépendre des championnats »  
« Réunion des présidents de club → 1<sup>er</sup> lundi de juillet; soit le 03 juillet 2023 »

-----

- M. ALBIER : « Par rapport au problème de santé, on peut faire un vote avec les joueurs sur place ! »

D. LEFEVERE : « Non, ce n'est pas possible »

-----

- J. BARRAL : « Il manquait des joueurs du limousin au festival de Tulle, si ceux qui sont là étaient venus on aurait tenu nos prix.

-----

- P. CLAVEL : « Quand on fait le % de participants / aux licenciés, pourrait-on rajouter le % des licenciés / clubs. »  
« le tirage au sort des équipes ; / coupe de France ; peut-il revenir le jour du championnat. »

P. ELOPHE : «Le tirage de la coupe de France a été fait en promotion : ceci pour que l'équipe qui ne jouait pas à 14h puisse venir que le soir »

D. LEFEVERE : « C'était pour des questions de commodités, de confort des joueurs : ce n'est pas bon ! »

« Finale de coupe : le tirage sera fait le jour même car tous jouent »

-----

- L. VINTEJOUX : « Pour Lons le Saunier, ils se sont déplacés mais n'ont pas voulu y participer, ils ont remboursé »
- 

- A. COUNIL : « Mon épouse m'a demandé si on pourrait organiser un concours au profit du cancer sous forme de dons.

⇒ à notre prochain concours : le midi il n'y aura pas de redistribution mais des reçus de dons. Est-ce que le comité est prêt à nous accompagner ! »

D. LEFEVERE : « Nous apporterons une réponse lors de la prochaine réunion des membres de la commission »

-----

## **Résultats des élections : 192 votants + 3 abs + 1 mineur = 196**

### **→ Résultat du vote : tous sont élus**

1 - ELOPHE-RABOTTEAU Caroline : 192 voix

2 - LEFEVERE Dominique : 174voix

3 - HUMEZ Hervé 128 voix

4 - MUSSARD Sylvie 127 voix

5 - VINTEJOUX Lætitia 121 voix

- Les 3 premiers sont élus pour 3 ans  
(ELOPHE-RABOTTEAU Caroline / LEFEVERE Dominique / HUMEZ Hervé)
- Les 2 dernières sont élues pour 1 an  
(MUSSARD Sylvie / VINTEJOUX Lætitia)
- Pour tous les participants à cette assemblée : .
  - 1 apéritif est offert par le Comité
  - le repas est payé pour 50% par le Comité

Le diaporama, qui comporte l'ensemble des tableaux, graphiques présentés, sera mis sur le site avec le compte-rendu.

Fin de la réunion à 12 h 10

La secrétaire adjointe,

**Sylvie MUSSARD**

Le président,

**Dominique LEFEVERE**